COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1939

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1939

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 3 Janvier 1939



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1939

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1939 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES. MM.
Juin	1914	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
Juillet	1914	Bernier (R.), Dr Ph, 11, rue Mansart, IXe.
Juillet	1914	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot (Em.), PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure (A), Dr Ph. 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre (R.), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens (A.), PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 8, rue Lacépède (Ve)
Juin	1920	Lantenois (M.), 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juillet	1920	Fabre (R.), PFP, PH, hôpital Necker, XVe.
Octobre	1920	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson (A.), Dr Ph, 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau (H.), 91, rue Denfert-Rochereau.
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat (M.), Dr Ph, 20, rue Daru, VIIIe.
Octobre	1922	Ricbard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Mai	1923	Bouvet (M.), Dr Ph, 4, rue Tbénard, Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIVe.
Décembre	1923	Bailly (O.), 1, place du Panthéon, Ve.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), Dr Ph. 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M), Dr Ph, 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), AFP, PH, Hôpital St-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Ph, 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Décembre	1926	Toraude (L.-G), Dr Ph, 58, rue de Vaugirard (VIe)
Mai	1927	Launoy (L.), AFP, 1, rue Daru, Paris, VIIIe.
Juillet	1927	Martin (Félix), Dr Ph, 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Mai	1928	Tassilly (E.), PFP, 6, rue Lagarde, Ve.

---

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur hoooraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pbarmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine ; Dr S. Doctenr ès-Sciences ; Dr Pb. Docteur en Pharmacie ; Dr M. Docteur en médecine.

DATES de la nomination	NOMS ET ADRESSES.
	MM.
Avril 1929	Liot (A.), Dr Ph, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet 1929	Bruère (P.), PM., Dr Ph, 5, rue Boucicaut, XVe.
Nov. 1929	Barthet (G.), 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.
Avril 1930	Hazard (R.), PH, AFM, Hôpital Trousseau, av. Michel Bizot, XIIe.
Octobre 1930	Lormand (Ch.), 67, boulevard des Invalides, VIIe
Avril 1931	Boinot (G.), Dr Ph, 52, rue La Bruyère, IXe.
Mai 1931	Bedel (Ch.), AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet 1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy (Seine).
Novembre 1931	Delaby (R.), AFP. 13, rue Pierre-Nicole, Ve.
Mai 1932	Réaubourg (G.), Dr Ph, 29, rue Jouvenet, XVIe.
Juillet 1932	Perdrigeat, PCM, 10, rue d'Ouessant, XVe.
Octobre 1932	Leprince (M.), Dr Ph, 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai 1933	Velluz (L.), PAV, Hôpital Percy, Clamart (Seine).
Juillet 1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai 1934	Charonnat (R.), PH, Hospice d'Ivry, Ivry-sur-Seine.
Juillet 1934	Cuny (L.), Dr Ph, 54, Faubourg Saint-Honoré, VIIIe.
Mai 1935	Cattelain (E.), Dr Ph, 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre 1935	Choay (A.), 6, rue de la Muette, XVIe
Mai 1936	Regnier (J.), AFP, PH, Dr Ph, 1, rue Chardon-Lagache, Paris.
Juillet 1936	Lenoir (H.), Dr Ph, 2, rue Emile-Zola, à St-Ouen (Seine).
Avril 1937	Souèges, PA, 29*ter*, rue St-Quentin, Neuilly-sur-Marne (Seine)
Mai 1937	Bottu, PEMPH, 115, Rue N.D. des Champs, (VIe)
Avril 1938	Debucquet, PM. Fort de Vanves à Malakoff (Seine).
Mai 1938	Prevet (Fr.), Dr Ph, 48, rue des Petites Ecuries, Xe.

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe.
1884	1913	Léger (E.), PH, 15, rue du Louvre.
1889	1921	Dumouthiers (G.), 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Béhal (A.), PFP, PH, La Fresnaye, par Mennecy (Seine-et-Oise).
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1900	1925	Choay (E.), Dr Ph, 48, rue Théophile Gautier, XVIe.
1902	1927	François (M.), PH, 14 bis, rue Mouton-Duvernet.
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.)
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 16, rue de Sèvres, VIe.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, XIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph. 10, rue de Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
1905	1932	Lefèvre (C.), 52, rue Decamps, XVIe.
1905	1932	Fourneau (Ern.), 26, rue Dutot, XVe.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (Henri), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, hôpital Cochin, XIVe.
1908	1934	Poulenc (Camille), 40, avenue de Saxe, VIIe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph, 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1909	1935	Tiffeneau (M.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe.
1910	1936	Guérin (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1911	1937	Delepine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1911	1937	Leroux (H.), PH, Hôpital Saint-Louis, Xe.
1912	1938	Lemeland (P.), 81. rue Jouffroy, XVIIe.
1913	1938	André (Em.), PH, Hôpital de la Salpêtrière, XIIIe.
1913	1938	Bourdier (L.), Dr Ph, 147, rue du faubourg St-Denis, Xe.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, Ve.
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, professeur au Muséum, rue de Buffon, Ve.
1935	Bertrand (Gabriel), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1935	Desgrez (Alexandre), membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, 78, boulevard Saint-Germain, VIe.
1937	Dufraisse (Charles), professeur à l'Ecole de Physique et de Chimie, 50, Boulevard de l'Hôpital, Paris, XIIIe.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. - 120

MM.

Arnold, Dr Ph, 106, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Bartbe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
Beauvisage, Dr Pb, 27, boulevard de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.
Biais, DEMP, Dr Pb, à Limoges, 1931.
Brachin, A., 11, rue Place du Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.
Bridon, 27, Dr Pb, rue Victor Hugo, à Mâcon, 1931.
Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PFP, Montpellier, 1928.
Chapheau, PCM, 38, Rue de Dunkerque Paris IXe.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Coreil, place Puget, à Toulon (Var), 1896.
Couillaud (Jean), PM, Dr Ph, 196, boulevard Cbave, Marseille.
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), Dr Ph, 1924.
Crouy, Docteur en Pharmacie, 72, rue d'Albufera, Vernon (Eure) 1937.
Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908.
David (Constant), Dr Ph, 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903.
Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895.
Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
Diacono (Hector-Antoine), Dr Ph, à Sousse (Tunisie), 1935.
Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.

MM.

Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fleury (Georges), Dr S, Dr Ph, à Arcachon, 1935.
Fructus, rue des Trois Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, DrPh, 145, rue Yves Le Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gastard, Dr Ph, 1, rue de Chateaudun, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, à Bordeaux, 1935.
Grélot, PFP, à St-Dié (Vosges), 1903.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), Dr Ph, 13, Place Delille, Clermont-Ferrand, 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg, 1935.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, Dr Ph, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux, 1928.
Hamel, Dr Ph, place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), Dr Ph, 21, rue de Passy, à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.). 1921.
Kauffeisen (Léon), 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.

MM.

Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (M.-et-L)., 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Lavialle, PFP, Strasbourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, Dr Ph, 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (E.-et-L.), 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Léonardon (M.), Dr Ph, 6, rue Max-Richard, Angers, (Maine-et-Loire) 1937.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Malbot (A.), Pharmacie de la Cité, Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, Dr Ph, 17, Boulev. Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon, 1931.
Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, Dr Ph, 6, Boulevard des Invalides, Paris, 1923.
Mathis (Louis), Dr Ph, à Bourbon-Lancy (S.-et-L.), 1935.
Mengus (Charles), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie, Dr Ph, 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing, 1931.
More, Dr Ph, 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, Dr Ph, à Commercy (Meuse), 1908.
Morvillez (F.), PFMP, à Lille, 1935.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Paget, PEMP, Dr Ph, Lille, 1929.
Pancier, DEMP, 42 bis Bd Richard Lenoir, Paris, 1931.
Pannetier, 19, place du 14 juillet, à Commentry (Allier), 1896.
Pastureau, Doyen Faculté de pharmacie de Nancy, 1937.

MM.

Pecker, PM, Dr Ph, Entrepôt de Saint-Cyr-l'Ecole (Seine-et-Oise) 1926.
Périer, PMTC, Douala, Cameroun.
Piault (Jules), 91, rue Gambetta, à St-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 90, Boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.
Pougnet (Jean), Dr Ph, à Beaulieu, Corrèze, 1935.
Quériault, Dr Ph, place du 18 octobre, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Robin, Dr S, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, Dr Ph, 38, rue Simon Bolivar, à Paris XIXe, 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, Dr Ph, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, Dr Ph, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, Dr Ph, Pharmacien-chimiste général de la marine, 3, Avenue Octave-Gréard, Paris, VIIe, 1913.
Sartory, Doyen, Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1937.
De Saint-Stéban, Dr Ph, 52, rue de Poissy, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1924.
Sartbou, PM, Docteur en médecine, 53, rue Montpensier, à Pau (B.-P.), 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.
Vavasseur (G.), 16. rue de la République; Sanvic (Seine-Inférieure)
Verdon, Dr Ph, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenbague, 1935.
Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Cb.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Breugelmans, 6, rue Veeweyde à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Cbalmeta (Alberto), Professeur à la Faculté de Pbarmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.
Cignoli (Francisco), professeur de la Faculté de Médecine, 1117, rue Général Mitre, Rosario de Santa Fé, République Argentine, 1931.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.
Dominguez, Professeur de Pharmacologie à l'Ecole de Pbarmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 35, avenue Auguste Rodin, Bruxelles, 1898.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Forrester (G.-P.), 17, Uphill Road Millbill, Londres, 1925.
De Graaf (W. C.), professeur à l'Institut pharmaceutique de l'Université d'Utrecbt, 1935.
Heger (Hans), ancien rédacteur en chef du *Pharmaceutische Post*, à Vienne, 1935.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Hofman (J. J.), 4, Schenkveg à La Haye, 1912.
Höst-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark.
Van Itallie (L.) PU, Ten Hoverstraat 2, La Haye, 1901.
Jermstad (Axel), professeur de pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, membre de la Commission et Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, docteur de l'Université de Strasbourg (Pharmacie), 1935.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Kbouri, 1, rue Fouad 1er, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, ul. Elcktorelna 35m4, à Varsovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, Pharmaceutical Society, 17, Bloomsburg Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Buenos-Ayres, 1914.
Maldonado (Angel), professeur à l'Ecole de pharmacie de Lima, 1935.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (Jose Barreto Tohias) (I.), Rua Humberto de Campos n° 12 Bairro da Graça Bahia (Brésil), 1927.
Ohlson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.

Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas, Vénézuela, 1931.

Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays Bas), 1937.

Pattou, président de la Nationale Pharmaceutique de Belgique, 82, avenue des Nations, Bruxelles, 1931.

Potjewijd (Dr T), Boerhaavelaan n° 37 Leyde (Pays-Bas) 1937.

Reimers (M. N.), Löve Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.

Reyes, Buenos-Ayres, 1904.

Rising (A.), membre de la Commission des spécialités de la Fédération internationale pharmaceutique, Fleminggatan 75, à Stockholm, 1935.

Sanchez (Juan, A.), professeur à la Faculté des sciences médicales, Cordoba n° 2182 Buenos-Ayres, 1935.

Schoofs (M.). professeur à l'Université de Liège, 1931.

Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro, Brésil, 1931.

Thomann (Colonel) pharmacien en chef de l'armée fédérale, Berne, (Suisse) 1937.

Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.

Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège, 1931.

Wallner, PEP, 13-4 boulevard Estonia. Tallin, Reval (Esthonie), 1929.

Wasicky (R.), professeur à l'Université de Vienne, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 1935.

Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

Wuyts, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS
depuis sa fondation (1803)

Années.	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
—	—	—	—	—
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Boùriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevalier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866 .... Réveil.
De 1866 à 1875.......... Baudrimont.
De 1876 à 1890.. ...... F. Würtz.
De 1891 à 1899... ... .. Schmidt
De 1899 à 1900.......... Sonnié-Moret
De 1901 à 1919.......... Guinochet.
Depuis 1920............. Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1837	Dizé.	Vallet.	Robiquet.	Martin.
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Faucbé.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy pére.	Mialbe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1558	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	«	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucber.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialbe.	Mébu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Plancbon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Plancbon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guicbard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpecb.	»	»
1883	Jungfleiscb.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Cbampigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Tbibault Paul-E..	»	»
1888	Delpecb.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Boucbardat.	Scbmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1891	Moissan.	Léger.	Planchon.	Dreyer.
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Paul-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefèbvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	Lefèvre Ch.	Bouvet	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault	»
1932	Cordier.	Bailly O.	»	»
1933	Sommelet.	Guillaumin Ch.-O.	»	»
1934	Martin (H.).	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux	Rothea	»	»

BUREAU POUR 1939.

Président............ MM. BERNIER.
Vice-Président....... ANDRÉ.
Secrétaire général.... BOUGAULT.
Trésorier............ LESURE.
Archiviste........... BOURDIER.
Secrétaire annuel..... F. MARTIN.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

DU 3 JANVIER 1939.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie pendant l'année 1938 par M. Rothéa. Secrétaire annuel.

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

En prenant possession, au début de l'année qui vient de s'écouler, des fonctions de secrétaire annuel que vous m'avez fait l'honneur de me confier, j'ai cru devoir parcourir les travaux et les découvertes qui, depuis sa fondation, se sont révélés au sein de la Société de Pharmacie, j'ai également suivi, avec un sentiment d'admiration, la liste des grands noms qui se sont succédés comme membres du bureau, depuis celui de l'illustre PARMENTIER, pharmacien inspecteur général aux Armées, premier président en 1803. Grâce à BALLAND, bienfaiteur de notre Société, biographe des Pharmaciens militaires, j'ai pu avoir des renseignements détaillés sur tous ceux qui ont appartenu à l'armée. Parmi eux j'ai vu figurer ZACHARIE ROUSSIN, pharmacien principal, secrétaire annuel en 1865. Permettez-moi simplement de vous rappeler que parmi les nombreux travaux de ROUSSIN figure la découverte de la naphtazarine et celle des colorants azoïques artificiels, découverte qui trop méconnue en France, fit par contre la fortune de l'une des branches maîtresses de l'industrie allemande.

Je n'insisterai pas d'avantage ne voulant pas m'écarter trop des barrières qui me sont tracées et j'en arrive au rôle qui m'est dévolu, celui de vous remémorer les évènements fastes et néfastes survenus au sein de notre Société, ainsi que son activité en 1938. Les évènements malheureux bien que relativement peu nombreux, nous ont cependant tous fortement éprouvés.

Le deuil cruel qui a frappé notre *Président* dans ses affections les plus chères a douloureusement retenti dans nos cœurs.

Nous avons eu a déplorer la disparition de notre membre associé, le docteur P. Dorveaux, bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie dont notre *Président*, nos collègues MM. André et Toraude ont retracé les qualités de savant, d'organisateur et d'extrême bienveillance envers tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont eu recours à sa haute compétence. Monsieur Dorveaux était le beau-père de notre collègue Monsieur le Professeur Délepine, auquel nous renouvelons ainsi qu'a sa famille, en votre nom à tous, nos bien sincères et sympathiques condoléances.

Le Pharmacien général Roeser qui était membre correspondant de notre Société depuis 1892, s'est éteint après une vie de labeur consacré au Pays et à la pharmacie militaire. Il était, depuis sa mise au cadre de réserve, Président d'honneur des pharmaciens officiers de complément. Un récent deuil vient encore de frapper notre Société par le décès du Professeur Guerbet, membre résident depuis 1909. D'autres plus qualifiés que moi vous diront ce que fut la féconde carrière scientifique et professorale de notre regretté collègue.

Enfin nous avons eu à déplorer la mort de notre membre correspondant étranger, le Professeur C. H. La Wall, Doyen honoraire de Philadelphie Collège of Pharmacy. Comme compensation à tous ces deuils il nous a été donné d'applaudir aux hautes distinctions décernées à un certain nombre de nos collègues, distinctions dont l'éclat tout en nous réjouissant chacun individuellement s'est grandement reflété sur notre Société.

M. André a été promu Officier de la Légion d'Honneur au titre militaire.

MM. Hazard et Picon ont été décorés de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre militaire également.

M. le Doyen Damiens et M. le Professeur Dufraisse se

sont vus décerner la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur pour leur éminente collaboration à l'organisation du Palais de la Découverte.

M. LORMAND Charles nommé Officier de la Légion d'Honneur.

La croix de Chevalier de la Légion d'Honneur a été attribuée à M. LIOT.

M. BARTHET a été nommé Officier du Mérite social.

L'Académie de Médecine a décerné la Médaille d'or des Eaux-minérales à M. le Professeur FABRE.

A M. LECOQ a été attribué le prix Duchenne de Boulogne, prix réservé aux travailleurs libres qui ont fait progresser la science médicale.

M. le Professeur DAMIENS a été nommé Doyen de la Faculté de Pharmacie et M. HAZARD professeur sans chaire de la Faculté de médecine de Paris.

Vos suffrages ont désigné comme membres résidents MM. DEBUCQUET et PREVET.

M. LEMELAND est passé à l'honorariat.

M. le Professeur COUTIÈRE nous a fait hommage de son dernier livre « Connais tes ennemis », ouvrage scientifique de vulgarisation dans lequel sont traitées les actions de nos ennemis venimeux et vénéneux, des parasites internes et externes, inoculateurs de maladies, et des parasites microbiens.

M. J. A. GAUTIER nous a remis sa thèse de doctorat ès-sciences intitulée : « Contribution à l'étude des pyridones ».

M. le Professeur LEBEAU nous a fait don, de la deuxième édition en 3 volumes du magistral « Traité de Pharmacie chimique » par P. LEBEAU et G. COURTOIS.

M. SOUÈGUES nous a gratifié du 1er fascicule de son ouvrage intitulé : « L'espèce et les classifications actuelles ».

M. WEITZ a offert la nouvelle édition de son : « Formulaire des médicaments nouveaux pour 1938 ».

M. le Professeur SANCHEZ de la Faculté des Sciences, de Buenos-Ayres, membre correspondant, nous a fait

parvenir, un ouvrage dont il est l'auteur et ayant pour titre : « Investigaciones analiticas de quimica fonctional organica ».

M. Cignoli Francisco, professeur à la Faculté de médecine de Rosaria, membre correspondant nous a fait parvenir deux de ses brochures très instructives, l'une mentionnant les « Conférences de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée et la réforme de la nomenclature de la Chimie biologique », l'autre étudiant « Les pharmacopées d'Amérique ».

Notre Société a été officiellement représentée dans diverses manifestations d'ordre scientifique ou d'hommage à des savants réputés :

M. Bruère nous a représenté au Congrès annuel de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui s'est tenu à Arcachon du 22 au 27 septembre.

Vous avez délégué notre *Président* et notre *Secrétaire général* pour assister au Jubilé scientifique de M. le Professeur Gabriel Bertrand, membre associé de notre Société.

Sur invitation du Comité de la Réunion internatioale de la découverte du Radium, des Electrons, des Rayons X, et des ondes hertziennes ainsi que de la Semaine internationale de la lutte contre le cancer, vous avez désigné MM. Leroux, Bougault et Picon pour vous représenter.

Le renommé Professeur, Docteur Stoll, de Bâle, accompagné de son assistant M. Court pharmacien, nous a fait l'honneur et le plaisir de nous exposer ainsi qu'à nos invités du monde scientifique quelques uns de ses magistraux travaux de Chimie biologique dans une conférence dans laquelle il donnait quelques exemples illustrant la parenté existant entre les principes actifs d'origine végétale et animale.

M. le Professeur Perrot, missionnaire officiel de notre Empire colonial, pour toutes les questions ayant trait à l'économie politique et à la matière médicale, nous a tracé une esquisse, trop rapide, à notre gré, de sa ré-

cente mission en Afrique occidentale française. Aussi attendons-nous impatiemment le livre qui doit paraître prochainement, faisant suite à celui édité en 1927 et qui nous donnera un compte rendu détaillé de l'activité et des progrès sociaux qu'il a constaté et dont il a été bien souvent l'animateur.

M. le Doyen TIFFENEAU nous a renseigné sur l'ordre du jour provisoire de l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations.

M. BRUÈRE a attiré notre attention et celle du Corps pharmaceutique sur la Notice ministérielle du 31 mars 1938 concernant l'organisation et le fonctionnement des services sanitaires en matière de défense passive et il a précisé le rôle important dévolu aux pharmaciens chimistes, *toxicologues et biologistes* dans les diverses branches de cette organisation.

En ce qui concerne les nombreux travaux originaux qui nous ont été exposés dans les différents domaines de la Pharmacie et des Sciences, il est d'usage de les classer par chapitres appropriés. Bien que ce classement soit souvent arbitraire, je m'efforcerai de les maintenir dans le cadre qui me parait devoir leur convenir.

Dans le chapitre *Pharmacie et Matière médicale,* M. ANDRÉ fait un exposé de la fabrication industrielle de l'huile de ricin et fixe le taux maximum d'acidité de l'huile médicinale qui devrait figurer au Codex.

M. HÉRISSEY communique les résultats d'un travail de MM. A. JUILLET, F. MERCIER et L. VIGNOLI relatif à la substitution de *Digitalis Thapsi* à *Digitalis purpurea.*

M. GORIS présente et commente une étude de M. Henri LECOQ assistant de l'Université de Liége sur la recherche de l'*Aconitum ferox* dans une poudre d'aconit suspecte par sa haute teneur en alcaloïdes. — M. RABATÉ expose ses recherches sur l'essence de *Lippia adoensis* et signale la présence d'acide tartrique gauche dans *Bauhinia reticulata,* ainsi que la présence d'un hétéroside flavonique dans *Salix coesia.*

M. WEITZ fait part d'un certain nombre de travaux

récents de M. Raymond-Hamet, l'un l'amenant à conclure à l'identité de la rubrardinine et de la mitraphylline ; un autre concernant la cryptolépine alcaloïde extrait par lui d'une Asclépiadacée du Nigeria, le *Cryptolepsis triangularis*. Une nouvelle note nous renseigne sur les alcaloïdes du Pseudocinchona africana : corynanthine et corynanthéine. — M. Weitz au nom de M. Raymond-Hamet nous montre une écorce provenant du Gabon et utilisée par les indigènes comme aphrodisiaque et excitant nerveux. Cette écorce dénommée Gnoki appartient à une Rubiacée vraisemblablement Pausinystalia, et elle renferme de la yohimbine. Le même auteur a pu extraire des graines d'une Apocynacée africaine, le *Picralina nitida*, un alcaloïde identique à l'akuamminine qui est un sympathicolitique extrêmement actif. MM. Raymond-Hamet et Millet ont pu extraire de la mitrinervine du *Mitragyna ciliata*, de sorte que les trois espèces de Mitragyna de l'Afrique occidentale, renferment le même alcaloïde, tandis que la mitraphylline provient d'une Rubiacée d'attribution générique encore douteuse.

M. Raymond-Hamet a constaté qu'un second alcaloïde retiré des graines du *Picralina nitida* ; l'akuammigine présentait l'ensemble des réactions colorées de la yohimbine mais s'en écartait par son action physiologique. Le même auteur a étudié une drogue végétale fébrifuge de l'Amérique centrale : le Calchupa paraissant fournie par une Apocynacée, le *Rauwolfia heterophylla*. Il a également poursuivi ses recherches sur l'action physiologique des dérivés de la yohimbine. Il a pu obtenir une corynanthine en gros cristaux, très pure ne renfermant que 2,05 p. 100 de solvant de cristallisation, Il a par ailleurs extrait d'une écorce d'un Pseudocinchona de fortes proportions de corynanthéine par rapport à une faible quantité de corynanthine. — Il nous a également signalé une curieuse propriété de l'harmine et de l'harmaline, alcaloïdes du *Peganum Harmale*, résidant dans leur action sur le système nerveux sympathique. Il a en outre démontré l'identité de l'harmine et de la télépathine ou

yajéine ou encore banistérine, alcaloïde du *Banistera Câapi.*

MM. MALMY et BOUVET indiquent la présence du quebrachitol dans divers érables.

Dans le chapitre *de la chimie biologique* M. CHEYMOL montre que les actions physiologiques du verbanoside permettent de classer ce corps comme étant un parasympathomimétique léger.

M. FLEURY présente un travail de MM. A. LEULIER et A. CŒUR sur la fixation de certains sucres réducteurs par divers amidons lorsqu'on laisse en contact l'amidon avec des solutions alcooliques de ces oses.

M. RÉGNIER expose les nouvelles recherches qu'il a entreprises en collaboration avec Mlle S. LAMBIN, sur l'importance des acides combinés à la morphine dans l'action pharmacodynamique des sels de cette base.

M. FLEURY communique un travail de M. J. THURET se rapportant à la fixation des composés arsenicaux sur les globules rouges du sang.

M. MONCEAUX indique les résultats de ses recherches sur la difficulté de transformation du carotène en facteur A au cours de nombreux états pathologiques et il en tire les conclusions thérapeutiques.

M. RÉGNIER a étudié en collaboration avec M. R. DAVID, le rapport existant entre les sels de novocaïne et la tension superficielle.

M. VELLUZ a constaté que la papaïne possède, « *in vitro* » des propriétés antitoxiques très notables à l'égard des toxines microbiennes et des toxines et toxiques végétaux.

M. BRUÈRE relève les premiers résultats de son étude, faite en collaboration avec M. Pierre BOUCHEREAU sur l'action chimique et physiologique de l'hexaméthylène tétramine sur le sulfure d'éthyle dichloré.

M. MEUNIER expose en son nom et en celui de M. Yves RAOUL, leurs travaux ayant trait à l'essai des préparations à base de vitamine A.

M. Raoul LECOQ a étudié les variations de la chlorémie post-opératoire.

Dans le chapitre des *sciences physico-chimiques*, M. Fleury résume un travail de MM. Lespagnol et Bouche sur quelques glycols β bitertiaires obtenus par l'action des dérivés magnésiens sur la diacétone alcool.

MM. Bougault, J. Cattelain et Chabrier, poursuivant leurs études sur le métal de Raney, montrent que ce catalyseur, est susceptible de provoquer la décomposition de l'eau en présence d'un hypophosphite avec plus de facilité que l'hydrure de cuivre.

MM. Charonnat et P. Gesteau utilisent comme méthode d'analyse la dispersion rotatoire des radiations visibles et ultra-violettes et citent comme exemple le cas des 3 et 10 camphosulfonates de sodium.

M. Bruère présente au nom de M. Bouchereau une série de remarques sur la constitution de quelques sels organiques de l'hexaméthylène-tétramine et sur certaines caractéristiques de cette amine inscrite au Codex de 1938.

M. Gesteau expose une nouvelle méthode spectrale d'analyse quantitative et ses applications d'ordre pharmaceutique. Cette méthode est fondée sur la longueur de noircissement photographique obtenue à l'aide du spectroscope qu'il nous a précédemment décrit.

MM. Charonnat et Petit critiquent les travaux publiés depuis 1935 sur la constitution de l'émétique et démontrent qu'il faut se rallier à la formule donnée en 1931 par MM. Reihlen et Hezel et traduisant dans la systématique de Werner les travaux de M. Bougault.

M. Charonnat nous soumet quelques observations sur les rapports qui existent entre la saveur amère et la constitution chimique.

Dans le *chapitre de la Toxicologie* MM. Fabre et A. Okac nous renseignent sur l'intoxication aiguë par le chlorate de sodium.

M. Hazard expose ses recherches faites en collaboration avec M. André Mangeot sur la toxicité du mélange adrénaline et cocaïne, chez le cobaye.

M. Weitz fait part des résultats obtenus par M. Raymond-Hamet dans la détermination de la toxicité rela-

tive des chlorhydrates de corynanthine et de corynanthéine, très purs, après essais pratiqués sur de nombreuses séries de cobayes. Il énumère également les symptômes de l'intoxication.

Dans *le chapitre de la Chimie analytique* M. Bougault au nom de M. Maurice Pesez signale deux nouveaux réactifs différentiels de la morphine et de l'oxymorphine.

M. Em. André complète l'étude qu'il a entreprise sur le dosage du soufre dans les huiles minérales et dans les résidus combustibles des pétroles dont il nous a exposé les prémices en 1935, pour obtenir un dosage plus rigoureux. Il présente ensuite une allonge à épuisement inspirée de l'appareil Soxhlet auquel il a apporté d'importantes modifications.

M. Rodillon nous fait connaître son « Abaque » pour la détermination rapide et sans calcul de la constante uréosécrétoire d'Ambard.

M. Fleury rapporte les observations de MM. Paget et R. Berger sur une réaction colorée de l'acide oxalique, permettant d'en caractériser quelques centièmes de milligrammes.

M. Bougault présente un travail de M. Pesez relatif à une nouvelle méthode d'identification des dérivés barbituriques.

M. Velluz expose au nom de MM. Griffon et R. Le Breton une technique rapide et sensible pour la recherche des dérivés barbituriques dans l'urine.

M. Bougault présente une note de M. Harley sur une nouvelle réaction du lévulose et son dosage colorimétrique.

M. O. Bailly communique un travail de Mlle M. C. Bailly sur le dosage de l'inositol dans les inositophosphates médicamenteux. Ce procédé permet également de différencier ces produits de l'anhydrométhylène diphosphate de Ca et Mg et même d'en doser la proportion, si ce dernier existe en mélange.

M. Bougault donne connaissance d'une communication de MM. Vintilesco, Jonesco et Stancice sur le dosage pharmaceutique du gluconate de calcium.

M. R. Charonnat donne lecture d'une note de MM. Tchitchibabine et Hoffmann sur l'identification de la diéthylamino-isophényl-amino-6-méthoxy-quinoléine (plasmoquine, proéquine) par une réaction colorée.

M. Fleury expose un travail de M. A. Leclerc concernant le microdosage de l'acide orthophosphorique et du sodium par une méthode spectro-photométrique.

Au nom de MM. Monnet et R. Durand il signale la volatilité de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine, propriété qui nécessite une modification dans le procédé de dosage du Codex de 1938.

M. Fleury signale au nom de MM. Vignoli et A. Ben Khaled un procédé de recherche et de microdosage du tellure.

M. Pierre Bouvet présente quelques observations sur la réaction donnée par l'adrénaline avec les sels mercuriques, il en déduit un procédé rationnel à l'essai des médicaments renfermant ce corps.

M. Bougault communique un travail de M. Pesez sur une réaction spécifique de l'acide nitrique par formation de métadinitrobenzène et production d'une coloration violette par action sur l'acétone en présence de soude.

Ce rapide exposé des travaux qui vous ont été présentés en 1938, vous permet de constater que l'année écoulée ne le cède en rien aux années précédentes, ni en qualité ni en quantité des sujets traités. La Société de Pharmacie de Paris a victorieusement résisté à la vague de paresse qui déferle sur notre sol. Déjà plus que centenaire son passé est un sûr garant de son avenir.

La chimie biologique, terrain éminemment pharmaceutique a attiré de plus en plus les chercheurs, grâce sans doute, à l'étendue de son domaine dont bien des portions sont encore en friche. Nous souhaitons à tous nos collègues, que ne rebutent ni les ronces, ni les épines, un succès toujours grandissant dans leurs découvertes qui viendront enrichir le patrimoine scientifique de la France et de notre profession. Il me reste pour terminer a remplir un dernier devoir bien agréable, c'est celui

d'adresser tous mes remerciements aux membres du bureau qui par leur amabilité et leurs conseils ont grandement facilité ma tâche, et plus particulièrement au Président M. LEROUX au Secrétaire général M. BOUGAULT et à l'Archiviste M. BOURDIER.

Allocution de M. Leroux. Président sortant.

Mes Chers Collègues,

Vous avez entendu, magistralement retracée par M. ROTHEA, que je remercie spécialement, la vie de la Société de Pharmacie pendant l'année qui vient de s'écouler. L'exposé des travaux et des communications montre, tant par la valeur que par le nombre, que son activité ne se trouve jamais ralentie.

C'est que, par son recrutement, notre Compagnie se trouve constamment rajeunie. De nouveaux membres désignés par vos suffrages et choisis parmi les plus méritants viennent périodiquement lui apporter l'appoint de leur valeur scientifique et de leur expérience.

L'intérêt de nos séances est toujours soutenu, augmenté aussi souvent par des Conférences faites sur des sujets comportant des résultats nouveaux.

Par une innovation heureuse, vous avez cette année, demandé au Professeur Docteur Arthur STOLL de Bâle, de vous entretenir de ses remarquables recherches sur la Digitale et l'Ergot de Seigle. Dans ce domaine particulièrement ardu, vous avez été séduits par l'habileté du Conférencier pour résoudre des problèmes difficiles, et, vous avez applaudi, non seulement le Chimiste qui vous indiquait les formules de constitution de composés complexes, mais aussi le savant qui, par ses travaux, apportait à l'art de guérir une importante contribution.

J'ai eu l'honneur de vous représenter aux fêtes jubilaires du Professeur Gabriel BERTRAND et à la séance inaugurale de la Semaine Internationale contre le cancer, Les invitations qui nous furent adressées pour as-

sister à ces solennités ne peuvent que vous convaincre de l'estime dont la Société de Pharmacie de Paris est entourée parmi le monde scientifique.

Aussi est-ce pour votre Président, un motif de grande fierté dont il vous est redevable et pour lequel il tient à vous témoigner à nouveau ses vifs sentiments de reconnaissance.

Et ma tâche étant achevée, je prie le Président Bernier de prendre place au fauteuil, le Vice-Président André de siéger à ses côtés et j'invite M. Félix Martin à remplir les fonctions de secrétaire pour 1939.

Allocution de M. Bernier. Président.

Mes chers Collègues,

Ce fut pour moi, il y a presque exactement 25 ans, une grande joie que celle d'être élu Membre de la Société de Pharmacie de Paris. C'est aujourd'hui un très grand honneur, le plus grand vraisemblablement de ma carrière, que celui d'être appelé à diriger vos travaux pendant une année.

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée et du vote unanime qui m'a porté à ce fauteuil que d'autres, plus qualifiés, et parmi eux combien d'anciens Maîtres, pourraient à bon droit revendiquer.

Le « Moi » reste toujours haïssable, mais je ne puis m'empêcher d'évoquer en ce jour, mon entrée, il y a 35 ans, dans cette Ecole, mon bonheur d'approfondir des sciences jusqu'alors à peine effleurées et que l'enseignement de nos Professeurs me faisait découvrir, puis la peine d'abandonner ces chères études, ce Laboratoire de Chimie biologique où la vie était si douce, la recherche si désintéressée et cela pour affronter, faute de mieux, la bataille de la vie.

Aussi, en me pressant de poser ma candidature au titre de Membre résidant de votre Société, mon Maître, le

Professeur Grimbert, dont je n'étais déjà plus le préparateur, mais dont je restais l'ami, répondait-il à mon plus secret désir. Sans lui je n'aurais jamais osé affronter vos suffrages. Avec son appui, avec celui de Monsieur Cousin, mon Maître dans les Hôpitaux, je me sentais plus à l'aise. A celui qui fut pendant 10 ans votre Secrétaire Général, à deux de vos anciens Présidents, je devais ce témoignage public de reconnaissance.

C'est grâce à eux que je fus appelé en 1914 à siéger dans cette Assemblée d'élite qu'est la Société de Pharmacie ; c'est grâce à eux qu'après en avoir été pendant quelques années le benjamin, j'en assume aujourd'hui la présidence, au seul privilège de l'ancienneté.

Car si j'ai l'honneur de figurer sur notre liste annuelle entre deux Membres de l'Institut, ma confusion n'en est que plus grande de n'avoir d'autre titre à occuper ce fauteuil que celui de pharmacien praticien. Et c'est en cette qualité, et en celle-ci seulement, que je vais me permettre de soulever quelques problèmes que vous connaissez tous, et probablement mieux que moi, pour les avoir maintes fois étudiés, mais qui, toujours d'actualité, peuvent une fois de plus servir de thème à une allocution de séance annuelle.

Depuis quelques mois je vois s'élever ici des constructions nouvelles, j'ai pu craindre tout d'abord qu'elles ne vinssent troubler les justes proportions des bâtiments de notre Faculté. Sous les échafaudages apparait maintenant un ensemble harmonieux, peut être sévère, mais qui correspond bien à l'atmosphère de travail qui doit régner en ses murs. Et si j'en crois des projets mûrement étudiés, Maîtres et élèves trouveront dans ces Laboratoires, de conception moderne, tous les moyens désirables pour la réalisation de leurs travaux.

A côté de ces entreprises grandioses, combien me semblent mesquines les réalisations de 1907, alors que pour installer le laboratoire de la Chaire de Chimie Biologique récemment créée, l'Ecole ne pouvait offrir à mon Maître Grimbert qu'une seule pièce qu'il fallût, pour gagner un peu de place, couper en deux par une soupente.

Et pourtant que serait devenue notre profession sans cet enseignement dont la nécessité impérieuse n'a cessé de s'affirmer, à tel point que le programme du cours, toujours plus étendu, doit être réparti maintenant sur deux années d'études. Sans lui, les laboratoires des Praticiens n'existeraient peut être plus, et nous devons remercier la Ville de Paris d'avoir doté notre Faculté d'une chaire qui est à la base de l'orientation scientifique de la Pharmacie ; sa disparition lui causerait un préjudice incalculable.

Nous ne saurions donc trop féliciter les initiateurs de ces constructions qui doivent permettre de doubler les laboratoires de cette Faculté et qui lui conserveront le monopole d'une bibliothèque hors pair, depuis longtemps trop étroite, et à laquelle ont recours, non seulement les Pharmaciens, mais tous les travailleurs de disciplines voisines.

On ne pouvait vraiment souhaiter meilleure utilisation des fonds attribués à la Recherche scientifique.

Il y a cependant une ombre à ce tableau. S'il reste entendu que bon nombre de Laboratoires de Professeurs, jusqu'ici par trop déshérités, trouveront asile dans les nouveaux locaux, il est également prévu que les étudiants y auront eux aussi accès pour certains de leurs travaux pratiques, chaque élève pouvant en toute sérénité, sans binôme turbulent, sans être obligé de jouer le rôle de chevalier servant, exécuter les analyses, préparations ou recherches qui lui sont demandées.

On ne peut que se réjouir de pareils efforts, à la condition qu'ils n'aient point pour corollaire une augmentation du nombre d'étudiants. En d'autres termes, nous souhaitons tous que la qualité l'emporte sur la quantité.

Je ne puis m'empêcher en effet de jeter une fois de plus un cri d'alarme. Si nos centres d'enseignement continuent à délivrer, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, des diplômes en nombre triple des possibilités d'utilisation, nous assisterons, dans un avenir prochain, à un effondrement matériel et moral de notre profession.

Nous ne pouvons pas ne pas nous inquiéter de voir chaque année 700 ou 800 étudiants promus pharmaciens, alors que 250 ou 300 places tout au plus sont disponibles. Si cette situation devait se prolonger, nous serions bien obligés un jour ou l'autre de réclamer des mesures de limitation, contraires évidemment pour les étudiants au principe même d'une Faculté, contraires en apparence pour les praticiens aux libertés que nous accordent nos institutions ; pas plus là qu'ailleurs, liberté ne doit être synonyme de licence.

Je reconnais bien volontiers qu'un effort sérieux a été tenté. L'examen de validation de stage a été rendu plus difficile, certaines épreuves étant devenues éliminatoires, le champ de l'examen pratique ayant été étendu. Le résultat ne s'est pas fait attendre et à la rentrée de novembre, pour la première fois depuis longtemps, le nombre des étudiants de première année a sensiblement diminué, au moins à la Faculté de Paris.

Remercions donc ceux qui ont conçu ce nouveau programme d'études, que nous espérons bien voir appliquer à toute la France, souhaitons que les épreuves écrites qu'ils ont instituées viennent accentuer la sélection déjà commencée à l'examen de validation de stage. Faisons confiance à nos Maîtres, intéressés comme nous au maintien du niveau moral de notre profession.

Ce niveau moral, tout contribue à l'affaiblir dit-on :

— la pléthore des diplômes qui engendre les fondations injustifiées, elles-mêmes génératrices d'une concurrence ruineuse ;

— le refus des plus de soixante ans de céder aux jeunes des situations auxquelles ceux-ci estiment avoir le droit d'aspirer et que seules les inquiétudes du lendemain incitent les anciens à conserver ;

— l'évolution de la thérapeutique qui soi-disant réduit le rôle du pharmacien d'officine à celui de simple distributeur de médicaments tout préparés.

C'est en partie vrai. Certes les spécialités pharmaceutiques abondent, mais les pourcentages annoncés par les

statistiques seraient peut-être un peu différents si sous la rubrique « Spécialités » on comprenait seulement celles qui sont prescrites par ordonnance médicale ou spontanément réclamée par le public.

On a mis en cause le décret du 13 juillet 1926 qui a fait entrer dans le droit commun des produits dont beaucoup étaient devenus indispensables à la thérapeutique et qui continuaient à être qualifiés de remèdes secrets. Ce décret n'a fait que légaliser une situation de fait et son auteur a droit à notre reconnaissance.

La loi du 23 avril 1895, en exigeant l'autorisation préalable de fabrication, faisait d'ailleurs déjà de véritables spécialités des sérums thérapeutiques, des vaccins, des toxines, des venins, des substances injectables d'origine organique et la loi du 14 juin 1934 n'a fait que confirmer cette tendance.

N'en est-il pas de même pratiquement de beaucoup de produits opothérapiques, des hormones, des vitamines, et j'en oublie, qui doivent, à juste titre, faire l'objet d'un contrôle biologique.

Et ce contrôle ne cesse de s'étendre ; c'est à lui qu'on a maintenant recours pour déterminer la toxicité de certains produits chimiques : arséno-benzols, ouabaïne, ou le titre de préparations galéniques d'origine végétale : digitale, strophantus etc...

Devons-nous nous attrister de ces constatations qui bouleversent la vie du pharmacien d'officine ? A mon avis non. Nous vivons, là comme ailleurs, une période révolutionnaire contre laquelle il est inutile de s'insurger, mais à laquelle il faut s'adapter.

Ce ne sont pas nos récriminations qui modifieront l'évolution de la science, rien ne peut mieux la faire ressortir que la comparaison entre deux Pharmacopées qu'un siècle sépare.

J'ai apporté à votre intention le Codex qui porte le millésime de 1839, comparez-le aux deux volumes du Codex de 1937, publié l'an passé et vous aurez une idée du chemin parcouru.

Dans la préface de ce dernier, Monsieur le Doyen Roussy, maintenant Recteur de l'Université, écrit :

« Depuis 1748, le Codex Médicamentarius est un. Il se continue à travers les siècles. Il se maintient, se perpétue, mais il est de son essence de ne s'achever jamais. Il est une création permanente. »

Ce qui est vrai pour le Codex, ne serait-il plus exact pour la profession dont il est la charte ?

Adaptons-nous donc, je le répète, nous pharmaciens praticiens, à une thérapeutique nouvelle, en perpétuelle évolution et qui suit pas à pas les découvertes des sciences physiques, chimiques, biologiques et médicales.

Ne pensons plus à appliquer des caustiques alors qu'ils ont été remplacés par les rayons X ou le rayonnement γ du radium. Ne soyons pas surpris de voir certaines maladies microbiennes guéries, hier par des sérums, aujourd'hui par des vaccins ou des toxines, demain par des produits organiques de synthèse, chaque jour plus nombreux.

Songeons à l'exemple des vitamines, soupçonnées depuis bien longtemps, mais nées pour nous en 1912, vitamines avec lesquelles nous vivions en symbiose sans nous en douter, pas plus que nous n'imaginions la présence des ondes hertziennes. A peine sont-elles dénommées alphabétiquement que l'ironie s'en mêle et leur destin parait douteux. En 1925 l'un de nos collègues discute encore avec leur parrain de leur classification. Puis en quelques années leur identification chimique est faite, leur formule fixée, la synthèse de certaines d'entre elles réalisée et les voilà figurant officiellement au Codex et délivrées par le Pharmacien d'Officine, tout cela en l'espace de quelques lustres.

Elevé sous l'influence des théories pastoriennes, je ne concevais comme infiniment petits que des êtres organisés et nous voilà maintenant au stade des infiniment petits chimiques dont l'importance en physiologie, peut-être demain en pathologie, ne cesse de croître, à telle enseigne, qu'on ne sait plus très bien faire la part entre

le taux normal, la dose thérapeutique et la dose non pas immédiatement toxique, mais à action retardée, ce qui est plus grave.

Je le répète « Il est dans la nature même des Codex ou Pharmacopées de vieillir rapidement, et d'avoir par conséquent besoin d'être fréquemment renouvelés. S'appuyant en grande partie sur la chimie, la pharmacie doit en suivre les progrès, en adopter les découvertes, et modifier comme elle, quand le besoin s'en fait sentir, ses théories et ses procédés opératoires. Dans aucune autre période peut-être la chimie n'a fait autant de progrès, n'a subi autant de changements que depuis une vingtaine d'années... ».

Ces paroles ne sont pas de moi, ce sont les premières phrases de la préface du Codex de 1839. La Commission de Rédaction avait comme Président ORFILA, Doyen de la Faculté de médecine de Paris, et comprenait à côté de trois autres médecins, cinq Professeurs de l'Ecole de Pharmacie, BUSSY, CAVENTOU, ROBIQUET, PELLETIER, SOUBEIRAN, dont nous pouvons ici même contempler les portraits.

Nos ancêtres se sont bien adaptés à l'évolution de la thérapeutique ; sommes-nous moins capables qu'eux d'en suivre les progrès ?

Nous avons pour ce faire l'appui des Maîtres de cette Faculté dont l'enseignement sait noter sans le moindre retard les découvertes scientifiques qui intéressent la Pharmacie. Tous leurs efforts tendent à rendre l'étudiant apte à profiter de leurs leçons et c'est ainsi que j'ai appris tout récemment, avec grand intérêt, la création ici même de conférences privées de Mathématiques. Hélas, que n'existaient-elles autrefois !

Je sais que les études pharmaceutiques sont déjà très encyclopédiques ; puis-je cependant me permettre de souhaiter qu'on mette à la disposition de l'étudiant un enseignement complémentaire de pharmacodynamie qui me semble indispensable pour que le pharmacien puisse, sans concours extérieurs, au moins répéter les

contrôles biologiques inscrits maintenant à son Codex, pour qu'il puisse lui-même faire l'essai des produits nouveaux qu'il désire proposer à l'art médical. Qu'ils soient chimiques ou galéniques, ils exigent toujours au préalable une expérimentation physiologique, des déterminations de toxicité etc... Nous avons parmi nous, parmi les pharmaciens des Hôpitaux, des physiologistes de tout premier plan qui ont su s'entourer d'élèves de choix. Combien leur tâche serait facilitée si l'instruction des étudiants était commencée à la Faculté même.

Mon expérience personnelle m'a appris également que des travaux pratiques d'hématologie eussent utilement complété mon bagage scientifique ; que, si mes connaissances étaient assez développées en histologie végétale, elles l'étaient insuffisamment en histologie animale, pourtant bien utile pour la récolte et l'étude des organes ou tissus animaux. Mais où nous arrêterions-nous ?

Vous le voyez, après 40 ans, j'ai conservé presque intact l'idéal de ma jeunesse ; je ne comprends pas le « défaitisme » professionnel. Le Pharmacien, grâce à l'enseignement de notre Faculté, peut et doit tenir une place très honorable dans la Société, cette place sera au niveau de sa culture scientifique ; sa situation sera celle qu'il aura su se créer lui-même. Il y a longtemps qu'on a dit : « Ce n'est pas la profession qui fait l'homme, c'est l'homme qui fait la profession ». Cette maxime reste toujours d'actualité.

Le Pharmacien jouit d'un monopole que lui a donné la loi de Germinal, il ne le conservera que si, dans l'avenir comme par le passé, celui-ci reste justifié. Or il continuera à l'être si notre jeune confrère, quittant la Faculté, n'abandonne pas du même coup les disciplines qui lui ont été inculquées. Qu'il occupe ses loisirs à lire des revues scientifiques, qu'il se documente sur les actualités médicales, qu'il s'intéresse aux questions d'hygiène qui sont de son ressort et il se rendra vite compte de l'autorité morale qu'il doit acquérir, des services qu'il peut rendre en tous domaines, y compris celui de la Défense Nationale.

Le médecin sera le premier à faire appel à son érudition s'il la sait développée, à ses connaissances techniques si elles sont de nature à guider ses prescriptions, si elles peuvent l'aider à établir un diagnostic.

Les pharmaciens des Hôpitaux de Paris l'ont bien compris, puisqu'ils viennent de créer, donnant ainsi un bel exemple de dévouement professionnel, des conférences qui constituent d'excellentes mises au point de sujets à l'ordre du jour et qui doivent permettre à leurs internes de documenter le Corps Médical des services auxquels ils sont attachés.

Cette collaboration permanente du médecin et du pharmacien est éminemment souhaitable dans tous les domaines où elle peut s'exercer ; l'internat d'abord, puis l'officine, les laboratoires d'analyses biologiques, les laboratoires de recherches, l'industrie pharmaceutique etc.

Quand je dis « Collaboration », je l'entends dans le sens le plus élevé du mot, sans compromission d'aucune sorte, ni de l'une ni de l'autre des deux professions.

Devons-nous penser qu'il en fut parfois autrement puisqu'un décret du 17 juin 1938 vient de rappeler à chacun ses devoirs ?

La loi du 21 Germinal an XI était-elle donc battue en brèche par des combinaisons peu avouables ?

Notre jeune Doyen, notre Collègue, M. Damiens, connait ces questions mieux que tout autre. Aussi a-t-il conçu des projets grandioses, pour remettre de l'ordre dans notre profession. Souhaitons qu'avec la bonne volonté de tous il parvienne à les réaliser ; il peut compter qu'il trouvera toujours en notre Société un appui, auquel il y a quelques semaines il faisait ici-même allusion, mais qui serait probablement plus efficace si la Société de Pharmacie était une Académie non point de fait, mais de droit.

Loin de moi l'idée ambitieuse de convoiter un titre pompeux ; en est-il plus enviable que celui d'appartenir à une Société qui a 136 ans d'existence, qui a compté et qui compte parmi ses Membres les noms les plus illustres de la profession ?

Mais la transformation de notre vieille Société de Pharmacie en Académie, souhaitée par les uns, redoutée par les autres, lui permettrait, tout au moins je le pense, d'être en rapports directs avec les Pouvoirs publics, par conséquent d'être officiellement consultée par eux. Nous connaissons les efforts et les démarches faits dans ce but par notre Secrétaire général M. le Professeur BOUGAULT et nous devons lui en exprimer nos plus vifs remerciements. Il a rencontré des difficultés qui paraissent actuellement insurmontables, mais le climat peut changer.

Mon cher Maître, si j'ai accepté la présidence de la Société de Pharmacie, c'est que je savais pouvoir compter sur votre appui constant. Je vous demanderai de bien vouloir vous souvenir que vous avez à côté de vous un élève dont vous avez été l'un des juges à un Concours d'Internat déjà bien lointain, élève qui sera toujours heureux de recevoir les directives de l'homme de Science auquel, à juste titre, la Société de Pharmacie, et aussi la Fédération Nationale des Associations de Chimie de France ont confié leurs destinées.

Mon cher LEROUX, si votre présidence n'avait été profondément attristée, combien nous aurions eu plaisir à nous retrouver autour de cette table, car vous n'avez sûrement pas plus que moi oublié l'époque où déjeunant ensemble au Quartier Latin et, tous deux candidats à la Société de Pharmacie, nous supputions, et avec quels espoirs, nos chances d'élection.

Je remercie mes collègues LESURE et BOURDIER de leur concours que je sais d'avance m'être acquis et je souhaite la bienvenue à notre Vice-Président et ami, Monsieur ANDRÉ. Nous nous connaissons depuis la Salle de Garde ; il a beaucoup de titres que je ne possède pas et c'est également le cas de M. MARTIN, successeur de M. ROTHEA qui fut cette année votre dévoué Secrétaire.

Mes chers Collègues, j'ai abusé de votre patience et je me suis peut-être laissé entraîner au-delà des limites permises, je n'ai d'autre excuse que celle d'être resté très attaché à ma profession ; je me plais à l'idéaliser,

espérant toujours convaincre les jeunes. Je souhaite qu'ils apprécient à leur juste valeur ces phrases extraites d'une lettre que m'a écrite, il y a quelques mois, un de nos confrères de province, M. Fleury, d'Arcachon, membre correspondant de notre Société, phrases que je livre sans son autorisation à leurs méditations :

«... Je pense comme vous que le fait d'être pharmacien praticien n'est point un empêchement pour se livrer à la recherche scientifique désintéressée.

Et j'ajoute, en ce qui me concerne, que si mon travail à l'officine depuis quinze ans m'a apporté les satisfactions qu'un pharmacien peut légitimement désirer, celles que j'ai retirées de mes recherches de laboratoire sont d'un autre ordre et d'une autre qualité. Je vous avoue que mes joies les plus vives et les plus profondes, celles que j'ai goûtées avec le plus d'intime fierté, sont celles qui suivaient l'aboutissement de mes efforts propres, les uns en vue de pouvoir dénoncer une erreur couramment admise, les autres pour vérifier expérimentalement mes hypothèses, les autres encore pour tâcher d'aller de l'avant dans ce champ infini de l'investigation scientifique où, pour tous, il y aura toujours à faire ».

Rapport sur les prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des Sciences physicochimiques*)

Par une Commission composée de MM. Léger, Aubry et Bedel rapporteur.

Deux candidats, Mlle Simone Courtois et M. Joseph Petit ont présenté un mémoire en vue de l'obtention du prix de thèse de la Société de Pharmacie (Sciences physicochimiques).

Le travail de Mlle Courtois est intitulé :
« Contribution à l'étude de l'aurothiosulfate de plomb ».

Bien que ce composé soit obtenu par simple action de l'aurothiosulfate de sodium sur le nitrate ou l'acétate de plomb, de sérieuses difficultés se présentent lorsqu'il s'agit de l'isoler. Mademoiselle Courtois a étudié systé-

matiquement les produits qui se précipitent par addition ménagée d'alcool. Un seul paraît correspondre à une espèce définie. C'est un corps jaune de formule $S_2O_3Au_2$, 3 S_2O_3 Pb, dont l'auteur a entrepris un examen approfondi des propriétés physiques et chimiques ; celles-ci rappellent d'ailleurs celles des aurothiosulfates déjà connus. L'or qui se trouve à l'état dissimulé est fixé à un atome de soufre, ce qui conduit à admettre l'existence du radical hyposulfureux dans la combinaison complexe. Mademoiselle COURTOIS est parvenue finalement à prouver que l'aurothiosulfate de plomb doit être envisagé comme un sel double constitué par une molécule d'aurothiosulfate $(S_2O_3\ Au)_2$ Pb et de deux molécules d'hyposulfite de plomb.

Le mémoire de M. PETIT a pour titre : « Etude polarimétrique de l'action de divers acides et sels sur l'antimoniotartrate de potassium. Contribution à l'étude des émétiques ». L'auteur s'est proposé d'établir une méthode susceptible de mettre en évidence les combinaisons complexes qui peuvent résulter de l'action de diverses substances sur un ion actif à la lumière polarisée. Pour y parvenir il a mis à profit la remarque suivante : Lorsque deux substances sont susceptibles de former un complexe le pouvoir rotatoire est modifié. La méthode est simple mais elle exige un esprit critique averti pour interpréter correctement les résultats. Choisissant l'émétique comme substance active M. PETIT a fait agir sur ce corps des acides minéraux ou organiques ou des sels. Certains se substituent simplement à l'acide tartrique dans la combinaison. D'autres au contraire forment des complexes. Cette méthode a permis de déceler notamment des combinaisons dans le cas de l'acide formique d'une part et d'autre part des acides alcools et plus particulièrement des acides tartriques et citrique. M. PETIT se basant sur l'ensemble de ses observations a proposé en outre une formule de constitution de l'émétique différente de la formule classique. Elle a le mérite de rendre compte de phénomènes incompatibles avec celle-ci.

Les deux travaux ont nécessité d'égales qualités de chercheurs quoique dans des domaines différents. Celui de Mademoiselle Courtois présentait plus particulièrement des difficultés expérimentales. Celui de M. Petit exigeait une plus grande sagacité pour l'interprétation des résultats. Votre commission estime que tous les deux méritent d'être récompensés également. Aussi elle vous propose d'attribuer à chacun une médaille d'argent ex-æquo.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des Sciences biologiques*) par une commission composée de MM. Fourneau, Hazard et Laudat, *rapporteur*.

Mademoiselle Madeleine Allinne. Recherches sur le cacao et le chocolat.

Monsieur Quevauviller. Recherches sur l'excitabilité du nerf moteur au courant galvanique.

Mademoiselle Alline étudie la qualité gustative du chocolat et sa valeur alimentaire. La qualité gustative dépend de l'origine du cacao et des traitements qu'il a subi. La stabilisation préconisée par M. Perrot lui paraît préférable à la fermentation ; la stabilisation respecte en effet les sucres et tanins qui existent dans la graine alors que les actions fermentaires les modifient plus ou moins profondément. La torréfection des graines stabilisées développe un arôme plus fin et plus constant que celui des graines fermentées.

Le chocolat n'est pas un aliment complet ; le pigeon et le rat ne survivent pas longtemps s'il constitue leur nourriture exclusive. Ces animaux résistent mieux lorsqu'ils reçoivent un mélange de lait et de chocolat. Le chocolat est trop pauvre en matières azotées, en vitamine B et en vitamines liposolubles.

En utilisant la mesure du quotient respiratoire et la détermination du métabolisme de base, on constate que certains traitements (autoclavage, maltage) rendent l'assimilation du chocolat plus rapide et plus complète.

Ces observations de l'auteur sont appuyées par de nombreux documents analytiques, biologiques ou chimiques.

La thèse de M. Quevauviller intéresse à la fois le physiologiste et le pharmacodynamiste.

Des objections ayant été faites il y a quelques années à l'emploi de l'une des méthodes proposées par M. Régnier pour apprécier l'activité pharmacodynamique des anesthésiques locaux, l'auteur étudie avec un soin minutieux la technique de son Maître et il parvient à réfuter les critiques formulées.

Pour bien saisir l'intérêt de l'utilisation des nerfs moteurs comme tests d'activité pharmacodynamique, il est nécessaire de connaître ou de se rappeler les travaux de L. Lapicque sur les variations des paramètres de l'excitabilité nerveuse, chronaxie et rhéobase, sous l'influence des poisons.

M. Quevauviller consacre donc un chapitre à l'étude des lois de l'excitation et de l'excitabilité au courant galvanique, puis, après avoir indiqué les appareils et le montage qu'il utilise, il décrit très minutieusement les techniques physique et physiologique de ses mesures. Leur application pharmacodynamique est ensuite longuement exposée.

M. Quevauviller étudie en premier lieu le chlorhydrate de cocaïne ; les résultats qu'il obtient lui permettent de confirmer tout ce que M. Régnier et ses collaborateurs avaient précédemment observé sur les fibres nerveuses motrices pour la chronaxie et la rhéobase.

Il montre ensuite que la novocaïne, anesthésique local synthétique, exerce la même action sur le nerf moteur que la cocaïne, alcaloïde naturel.

La percaïne a retenu particulièrement son attention en raison d'abord de sa constitution chimique très différente de celle des autres alcaloïdes synthétiques, puis parce qu'elle ne produit pas de variations caractéristiques des paramètres de l'excitabilité et qu'elle échappe ainsi au contrôle de la méthode chronaximétrique. Tout

en confirmant les observations de LAUBENDER sur l'impossibilité d'utiliser le maximum de baisse de la chronaxie, l'auteur propose de lui substituer l'évolution dans le temps de la chronaxie et de l'excitabilité.

Le travail se termine par l'étude de l'influence exercée par une modification d'anion sur le pouvoir anesthésique de la novocaïne ; le nerf moteur, comme la cornée du lapin, révèle la supériorité du phénylpropionate sur le chlorhydrate et l'infériorité du citrate.

La Commission estime que ces deux thèses méritent d'être récompensées ; elle vous propose d'attribuer la médaille d'or à M. QUEVAUVILLER et la médaille d'argent à Mlle ALLINNE. La thèse de M. QUEVAUVILLER apporte en effet une contribution si importante et si remarquablement exposée à la pharmacodynamie que le premier rang doit lui être réservé.

Rapport sur les prix des Thèse présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des Sciences naturelles*) par une commission composée de MM. GORIS, HUERRE et SOUÈGES, *rapporteur*.

Deux candidats ont présenté leur travaux : M. Jean PASCAL dont la thèse se rapporte à « *l'Action de quelques antiseptiques et de la lysocithine sur la morphologie et la cytologie du streptocoque* » et Mlle Lucienne BAUQUESNE, avec une thèse ayant pour titre : « *Recherches sur quelques Ménispermacées médicinales des genres* Tinospora *et* Coeculus ».

Le travail de M. PASCAL tire son intérêt du fait qu'il se rattache à la question générale et toujours très discutée de la *variabilité des formes* chez les Bactériacées.

Chez ces organismes, comme chez tous les autres, on distingue, ainsi que je l'ai rappelé moi-même dans une publication assez récente, un polymorphisme ergatogénique et un polymorphisme métagénique. Dans le premier, on reconnaît des variations transitoires appelées

« formes d'involution » et des variations durables correspondant à de véritables mutations. Les recherches de M. Pascal se rapportent seulement aux formes d'involution, chez un seul type bactérien, le streptocoque. Il a fait agir sur cet organisme divers antiseptiques, des réducteurs (bisulfite de sodium, hydrosulfite, sulficétone) des polyphénols (résorcine, hydroquinone, pyrogallol, etc.) et finalement la lysocithine des venins de Vipère et de Cobra.

Les modifications constatées consistent en formes géantes, surtout en allongements et en ramifications. Toutes les formes anormales, réensemencées en bouillon privé d'antiseptique, ont redonné des chaînettes classiques de *Coccus*. La lysocithine provoque la lyse de la plus grande masse de la substance bactérienne. Une portion centrale demeure néanmoins et se montre très résistante. Etant données la résistance de ce corps central et son affinité pour les colorants du noyau, l'auteur admet qu'il représente un noyau réel et que la cellule bactérienne, en ce qui concerne l'espèce envisagée tout au moins, ne renferme pas de noyau diffus.

Le travail de Mlle Bauquesne est une étude pharmacologique très complète de drogues africaines fournies par les deux genres *Tinospora* et *Cocculus*.

L'auteur précise d'abord les caractères botaniques, extérieurs et structuraux, des espèces étudiées. Mais ce sont les recherches chimiques qu'il développe surtout.

Chez le *Tinospora Bakis*, il isole la colombine qu'il identifie par son pouvoir rotatoire dans l'alcool à 95e et dans la pyridine anhydre, par sa coloration au contact de l'acide sulfurique concentré, par son point de fusion et par acétylation.

Il isole encore de la palmatine, identique à celle du Colombo.

Chez le *Cocculus Leaeba*, l'auteur a reconnu la présence de 1 p. 100 d'alcaloïdes dont la palmatine constitue la majeure partie.

La présence de eolombine et de palmatine autorise, dans une certaine mesure, l'emploi des deux drogues afrieaines eomme succédanés du Colombo.

La sangoline a été rencontrée dans le *Cocculus Leaeba* ou sangol ; cette base a montré les plus étroites analogies avec l'oxyacanthine de eertains *Berberis*.

Des principes amers (pieroretine). et suercs (saccharose et un oside lévogyre) ont encore été décelés dans les *Tinospora*.

Des essais pharmacodynamiques effeetués sur le cobaye ont permis de mettre en évidenee : la toxicité appréciable des alcaloïdes totaux des *Tinospora*, l'innoeuité par contre, de la palmatine, une action hypothermisante très nette de la palmatine, ce qui permettrait d'expliquer les vertus fébrifuges des drogues chez lesquelles eette substance a été rencontrée.

La thèse de Mlle BEAUQUESNE est accompagnée de nombreuses et très belles illustrations : ce sont d'excellents dessins organographiques et anatomiques, des représentations très elaires de formules stéréochimiques, des graphiques...

Elle renferme des notions précises et judicieusement sélcctionnées sur les travaux antérieurs et tout un ensemble de doeuments originaux auxquels devront nécessairement se reporter tous ceux qui, dans l'avenir, s'intéresseront à l'étude botanique ou chimique de la grande famille des *Ménispermacées*.

Tout ce travail représente un très gros effort que la Commission vous propose de récompenser en décernant à son auteur le premier prix de Thèses de Seienees naturelles (médaille d'or). La Commission vous demande aussi de reeonnaître tout le mérite du travail de M. PASCAL en attribuant à ee dernier le deuxième prix (médaille d'argent).

Rapport sur le prix Vigier ; par une Commission composée de MM. DUMESNIL, LANTENOIS et MARTIN Félix, *rapporteur*.

Messieurs,

Votre Commission du prix Vigier s'est trouvée en présence d'une seule candidature, celle de M. Maurice LACHAUX, pharmacien des Hôpitaux, pour sa thèse de Doctorat en pharmacie intitulée : « Contribution à l'Etude des Eliminations Urinaires par la méthode du relargage ».

Utilisé depuis longtemps dans l'industrie des savons et dans la fabrication de certaines matières colorantes, le phénomène bien connu du relargage n'a trouvé, jusqu'ici, que peu d'applications en chimie biologique, en dehors des méthodes classiques de précipitation des protéines et de quelques autres substances (urobiline, pigments biliaires). Ce mode d'extraction purement physique présente cependant, outre sa simplicité et sa rapidité d'exécution, un avantage infiniment précieux pour le biologiste : il permet de réduire au minimum les chances d'altération des substances relargables. M. LACHAUX a eu l'heureuse idée d'étudier ses applications pratiques dans le domaine de la chimie urinaire, en vue, notamment, de la recherche des substances pathologiques ou d'apport exogène.

Après un court aperçu historique de la question et un exposé théorique succinct où il essaie de mettre en lumière l'influence de certains groupements fonctionnels sur la précipitation des molécules par les sels neutres, l'auteur aborde, dans la deuxième partie de son travail, le comportement des constituants normaux de l'urine vis-à-vis du relargage : substances azotées d'abord, ensuite les corps non azotés (glucides, lipides, acides organiques, hormones, etc.). La troisième partie, plus développée, est consacrée à l'application du relargage dans l'étude des éliminations urinaires de substances pathologiques endogènes ou de médicaments tels que les dérivés barbituriques, l'atophan.

La technique de précipitation est fort simple : saturation de l'urine par le sulfate d'ammonium, à raison de 70 grammes de sel pour 100 cm³, puis récolte du relargat en vue de la séparation et de l'identification des composés chimiques. Dans certains cas, lorsque la substance cherchée relargue incomplètement, on augmentera la sensibilité de la méthode par l'addition concommittante d'un solvant miscible à l'eau, tel que l'alcool éthylique qui relargue lui-même dans ces conditions et assure un entraînement plus complet.

Les recherches personnelles de l'auteur ont porté plus particulièrement sur les points suivants :

M. Lachaux a établi que le cholestérol est intégralement relargable même aux faibles concentrations. Il a pu extraire par cette méthode, purifier et caractériser des quantités de lipide inférieures à 1 milligr. par litre dans les urines normales.

L'oestrone a été extrait et identifié biologiquement dans le relargat d'une urine de femme enceinte. La méthode paraît susceptible d'extension à la recherche des autres hormones sexuelles.

Moins heureux peut-être ont été les essais tentés par l'auteur pour la mise au point d'une nouvelle méthode de dosage de la bilirubine. Bien que ce pigment soit intégralement relargué par le sulfate d'ammonium, il reste si énergiquement adsorbé dans le relargat qu'il est impossible de l'en extraire en totalité. Devant la nécessité de renoncer à ce mode de précipitation pour des essais quantitatifs, M. Lachaux a préconisé une autre méthode, un peu empirique à notre avis, basée sur la destruction de la bilirubine sous l'action oxydante d'une suspension de bioxyde de manganèse. La détermination se fait d'après la différence de teinte avant et après oxydation, et utilise un étalon colorimétrique à base de cobaltihexamine et de bichromate de potassium.

Plus intéressants, au point de vue pratique, nous ont paru les deux chapitres consacrés à la détection des dérivés barbituriques. Le relargage en milieu chlorhydri-

que se prête parfaitement à une séparation *rapide* des véronalides lorsqu'ils existent dans l'urine à une concentration d'au moins 0,20 g. par litre. Tel sera le cas des intoxications par doses massives ; la précocité du traitement médical étant alors un facteur indispensable de succès, il n'est pas douteux que la technique de M. LACHAUX offre un grand intérêt pour le chimiste et pour le médecin.

Les barbituriques entraînés dans le relargat sont extraits par sublimation ; l'appareil décrit par l'auteur permet une séparation rapide. Quant à l'identification des espèces chimiques, elle se fera par la concordance d'un certain nombre de propriétés, dont les réactions colorées de PARRI et KOPPANYI. M. LACHAUX a procédé à l'étude des complexes cobalteux obtenus, et précisé les conditions expérimentales permettant d'éliminer les causes d'erreurs dûes à la présence possible, dans les urines, de substances telles que les sucres, la pilocarpine, etc, qui donnent les mêmes réactions colorées.

Enfin, la méthode de relargage conjuguée avec l'emploi de l'alcool éthylique permet d'extraire de l'urine un médicament tel que l'atophan, ou plus exactement un produit de transformation que M. LACHAUX a identifié à l'oxy-atophan, préparé d'autre part suivant la méthode synthétique de DOBNER.

Dans son ensemble, la thèse de M. LACHAUX, en dépit d'imperfections relevées dans sa présentation matérielle, est apparue à votre Commission comme un intéressant travail d'amorçage, étayé par une très copieuse documentation bibliographique. Nous avons estimé qu'il convenait d'encourager l'auteur par l'attribution du Prix Vigier, et de l'inviter à poursuivre des recherches qui peuvent être d'un grand intérêt pour le pharmacien biologiste.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1938 ; par MM. Hérissey, Bagros et Prevet, *rapporteur*.

Messieurs,

Vous avez bien voulu nous charger de vérifier les comptes de notre Compagnie pour l'année 1938 et nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée :

Notre tâche a été singulièrement facilitée par l'extrême courtoisie de notre trésorier, M. Lesure et par le soin particulier avec lequel il tient sa comptabilité. Votre commission a été, comme celles des années précédentes, unanime à le féliciter pour sa parfaite méthode de présentation des comptes et pour sa saine gestion de nos finances.

1. — Résumé des comptes de l'exercice 1938.

Avoir en caisse au 1er janvier 1938..........		17.330 57
1° Recettes.		
A) *Recettes ordinaires :*		
Quittances et diplômes	7.100 »	
Revenu des valeurs	6.183 59	
Ensemble............	13.283 59	
B) *Recettes extraordinaires :*		
Banquet de M. le Prof. Stoll....	1.560 »	
Remboursement de valeurs	5.007 90	
Ensemble...........	6.567 90	
Total des recettes..............		19.851 49
2° Dépenses.		
A) *Dépenses ordinaires :*		
Jetons	1.428 »	
J. P. C.........................	6.328 »	
Médailles et Prix...............	2.649 65	
Cotisations à Sociétés...........	548 50	
Maison de la Chimie............	600 »	
Frais bancaires	198 25	
Appointements	740 »	

Impressions	1.678 70	
Divers	360 90	
Ensemble	14.532 »	

B) *Dépenses extraordinaires :*

Banquet offert à M. le Prof. Stoll	1.860 »	
Jubilé de M. le Prof. Bertrand..	60 »	
Achat de valeurs	4.548 »	
Ensemble	6.468 90	
Total des dépenses	21.000 90	
Excédent de dépenses......................		1.149 41
Solde créditeur à fin décembre 1938.......		16.181 16

Ce solde créditeur se répartit comme suit :

Au Comptoir d'Escompte.......	8.594 96	
Espèces chez le Trésorier......	7.146 20	
Jetons (100 à 4 fr.)...........	440 »	
Total égal	16.181 16	16.181 16

II. — Examen comparatif par catégories des résultats de l'exercice 1938.

1° *Recettes ordinaires.*

	1937	1938
Revenu des valeurs............	6.198 32	6.183 59
Quittances et diplômes........	7.450 »	7.100 »

2° *Dépenses ordinaires.*

	1937	1938
Jetons	1.348 »	1.428 »
J. P. C.......................	6.414 »	6.328 »
Médailles et Prix..............	2.116 »	2.649 65
Cotisations à Sociétés..........	558 »	548 50
Maison de la Chimie..........	600 »	600 »
Frais bancaires	228 55	198 25
Appointements	740 »	740 »
Impressions	859 45	1.678 70
Divers	222 90	360 90

III.— Composition du Portefeuille au 31 décembre 1938.

44 obligations 3 % Chemin de fer de l'Ouest.
400 fr. de Rente française 5 %, 1920.
200 fr. de Rente française 4 %, 1918.

2.184 fr. de Rente française 3 % perpétuelle.
500 fr. de Rente française 4 %, 1917.
90 obligations Russe 1894, 6[e] émission.
589 fr. 50 de Rente française 4 1/2 % 1932, tranche A.
1.260 fr. de Rente française 4 1/2 % 1932, tranche B.
43 obligations 3 % Grand Central de France.
63 obligations 2 1/2 % Chemin de fer de l'Ouest.
représentant au cours du 15 décembre 1938 un capital de 170.379 fr. 95 contre 147.537 fr. 90, valeur du portefeuille au cours du 14 décembre 1937.

Comparaison des revenus.

	1937	1938
3 %	1.965 60	1.965 60
4 % (1917)	450 »	450 »
4 % (1918)	180 »	180 »
4 1/2 % (1932) A	530 54	530 54
4 1/2 % (1932) B	1.197 »	1.260 »
5 %	360 »	360 »
Grand Central	485 53	439 57
Ouest 3 %	476 01	448 15
Ouest 2 1/2 %	553 64	549 63

IV. — **Projet de Budget pour 1939.**

Tenant compte de ces résultats, notre Trésorier a établi comme suit le projet de budget pour 1939 :

A) *Recettes.*

Quittances et diplômes	7.350 »
Revenu des valeurs	6.500 »
	13.850 »

B) *Dépenses.*

Jetons	1.400 »
J. P. C.	7.000 »
Médailles et Prix	1.600 »
Cotisations à Sociétés	600 »
Maison de la Chimie	600 »
Appointements	740 »
Frais bancaires	200 »
Impressions	1.300 »
Divers	350 »
	13.790 »
Excédent de recettes prévu	60 »

Il s'agit donc d'un budget en équilibre.

V. — Conclusions.

L'examen des comptes de l'exercice 1938 appelle les conclusions suivantes :

1° Le déficit atteint 1.149 fr. 41. Cette situation n'est que la confirmation de celle de 1937. En effet si les comptes à fin 1937 accusaient un excédent de recettes de 575 fr. 42, il y avait lieu de mettre en regard une somme de 600 francs représentant l'annuité du capital destiné au prix Balland. Ce prix biennal de 1.200 francs a été distribué en 1938.

2° Il n'y a pas lieu de s'attendre à des diminutions de dépenses en 1939, mais plutôt à des augmentations notamment en ce qui concerne les frais de médailles et d'impressions.

Il convient d'autre part de souligner que notre Compagnie ne supporte aucun frais de secrétariat (malgré l'élévation des tarifs postaux) hormis ceux afférents à l'envoi des convocations. Il faut également envisager l'éventualité d'une conversion de la Dette Publique qui serait susceptible de réduire le revenu des valeurs.

Le projet de budget soumis à votre approbation tient compte de ces hypothèses dans la mesure du possible.

3° La dépense résultant du banquet offert à M. le Professeur Stoll ne s'est élevée qu'à 300 francs à la charge de la Société.

4° En regard du déficit de l'exercice, il y a lieu de faire ressortir que la valeur en capital du portefeuille a augmenté de 22.842 francs sur 1937. Le nombre des titres qui le composent s'est accru, bien que les sommes provenant du remboursement des valeurs aient été supérieures de 459 fr. 90 à celles consacrées au rachat de titres.

Ce brillant résultat, qui nous permet d'aborder l'exercice 1939 avec confiance, est dû à l'habile gestion financière de notre trésorier qu'il convient de féliciter tout particulièrement, mais il y a lieu pour l'avenir d'envisager l'augmentation des recettes, afin de conserver à notre Compagnie son rayonnement scientifique.

En résumé : votre Commission vous propose d'approu-

ver les comptes de l'exercice 1938 et d'adopter les chiffres proposés pour 1939.

Nous vous invitons à exprimer notre très vive sympathie et nos chaleureux remerciements à notre trésorier pour le dévouement et le zèle avec lesquels il accomplit les fonctions de sa charge.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE.

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans les sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme Veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix Antoine et Félix Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fut-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'unc présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1939.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix sera décerné pour la première fois à la fin de 1939. Il sera réservé aux Etudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français.

(*Extrait du Procès-verbal de la séance du 1er février 1939*).

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



IMPRIMERIE M. DECLUME
LONS-LE-SAUNIER.



Imprimé en France.

